

ADVANCED HYGIENIC HAND RUB

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE POUR LA DESINFECTION DES MAINS

AVANTAGES

ADVANCED HYGIENIC HAND RUB élimine jusqu'à 99.999% des germes les plus courants qui peuvent être nocifs. Actif sur CORONAVIRUS selon la norme EN 14476+A2 (v. juillet 2019).

Non coloré, non parfumé, **ADVANCED HYGIENIC HAND RUB** n'altère ni le goût ni l'odeur des aliments selon la norme EN 4120 : 2007. Compatible avec des gants médicaux en latex, nitrile et vinyle.

ADVANCED HYGIENIC HAND RUB contient des agents hydratants qui aident à garder une peau saine. Testé sous contrôle dermatologique, il possède une bonne tolérance cutanée.



UTILISATIONS

ADVANCED HYGIENIC HAND RUB est un gel hydro-alcoolique pour la désinfection des mains par friction.

Particulièrement recommandé pour milieu médical, restauration, hôtellerie et loisirs, lieu de travail et d'éducation ...

MODE D'EMPLOI




Traitement hygiénique : Sur mains propres et sèches, appliquer la dose requise pour la friction.

Frictionner les mains, poignets, autour des ongles et entre les doigts pendant au moins 30 secondes jusqu'à séchage complet. Ne pas rincer, laisser sécher.

Désinfection chirurgicale : Après lavage et séchage des mains, appliquer autant de produit que nécessaire pour garder les mains mouillées.

Suivre le protocole pour le frottement hygiénique des mains pendant 120 secondes. En deux étapes: en excluant les coudes et en incluant les coudes. Ne pas rincer, laisser sécher.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Liquide incolore
Odeur :	Alcoolisée
pH :	7,70 ± 0,5
Point éclair :	24°C
Densité :	0,862 – 0,882
Viscosité :	6000 – 17 000 mm ² /s
Conditionnement :	100 ml
Substances biocides :	ETHANOL (CAS n° 64-17-5 / 631.67 g/kg / TP01).
Mention d'avertissement :	ATTENTION 
Classements CLP :	SGH07  SGH02 

ADVANCED HYGIENIC HAND RUB

(Suite)

Propriétés microbiologiques :

Actif sur	Normes	Temps de contact
Bactéries	EN 1040 (v. 2006)	15s
	EN 13727* (v. Déc 2015)	30s
	EN 1276* (v. 2019)	30s
	EN 1500 (v. 2013), 3mL	30s
	EN 12791 (v. 2017), effet prolongé 3 heures	120s
Mycobactéries	EN 14348 (v. Avril 2005) M. terrae et M. avium	15s
Levures	EN 1275 (v. Mars 2006)	15s
	EN 13624* (v. Nov 2013), Candida albicans et Candida auris	30s
	EN 1650* (v. Août 2019)	30s
Moisissures	EN 1275 (v. Mars 2006)	1 min
	EN 1650* (v. Juillet 2013)	1 min
	EN 13624* (v. Nov 2013)	1 min
Virus	EN 14476* (v. Juillet 2019) sur Coronavirus BCoV (virus modèle)	30s
	EN 14476* (v. Sept 2013) sur Norovirus	30s
	EN 14476* (v. 2007) sur Adénovirus et Rotavirus	30s
	EN 14476* (v. 2007) sur Poliovirus	60s
	EN 14476* (v. Juillet 2019) sur H1N1	30s
	EN 14476* (v. Oct 2015) sur le virus de la Vaccine	30s
	Couvre notamment les virus enveloppés suivants : Herpès, Hépatites B et C, VIH...	30s

* Normes réalisées en conditions de propreté

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas avaler.

Ne pas utiliser avec d'autres produits.

Éliminer le contenu / récipient dans un container à déchets. Ne pas réutiliser l'emballage.

Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit. En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.

Durée de conservation : 36 mois avant ouverture, 3 mois après ouverture des flacons.

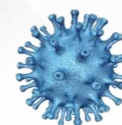
Conserver à température ambiante.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

COSMETIC ♦ SANILIQ ♦ MINILINGETTES



V01 du 11/01/2022